

SOUS LA DIRECTION DE
BENJAMIN BIARD ET NATHALIE SCHIFFINO

La démocratie en mutation

*Les clivages à l'épreuve
de la polarisation en Belgique*



D/2026/4910/36

ISBN : 978-2-8061-4090-6

© **Éditions Academia**
10 rue du Poirier
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tous droits réservés. Reproduction interdite sauf autorisation expresse.

www.editions-academia.be

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

La démocratie, le chêne et le roseau 7

Nathalie Schiffino

CHAPITRE 1

Les clivages : de la théorie classique aux enjeux contemporains de polarisation 21

Olivier Paye, Nathalie Schiffino et Benjamin Biard

CHAPITRE 2

Polarisation et partis politiques 49

Jérémy Dodeigne, David Talukder et Emilie van Haute

CHAPITRE 3

Parlementaires, clivage communautaire et polarisation en Belgique 75

Rémy Lejeune, Christoph Niessen et Min Reuchamps

CHAPITRE 4

La culture aux prises du populisme et du radicalisme 107

Inès Lequeux et Anthony Ricotta

CHAPITRE 5

Vers une résurrection du clivage philosophique ? 131

Caroline Sägerser

CHAPITRE 6

Clivage et conflits autour des enjeux LGBTQIA+ 155

Romain Biesemans

CHAPITRE 7

Des tracteurs dans la rue de la Loi : polarisation et contestation sociale dans le monde agricole wallon 179

Noé Hiernaux et Bruno Frère

CHAPITRE 8

De la repolitisation à la dépolitisation : sociogenèse
de l'estompement du clivage économique en Belgique
(1960-1980) 203

Zoé Evrard et Damien Piron

CHAPITRE 9

La classe plutôt que le peuple : le réinvestissement du clivage
possédants/travailleurs par le Parti du Travail de Belgique 227

Arthur Borriello et Arthur Groz

CHAPITRE 10

La polarisation sur les questions écologiques :
dépolitisation, matérialités et affects 251

Louise Knops

CHAPITRE 11

Partis politiques et réseaux sociaux en Belgique :
une communication polarisante ?
Analyse de la plateforme X 275

Caroline Close, Lucas Kins et Laura Jacobs

CHAPITRE 12

La polarisation des enjeux de la politique de migration
et d'asile 305

Andrea Rea

CHAPITRE 13

L'enquête qualitative en terrains difficiles à l'ère
de la polarisation et des clivages : apports, limites
et enjeux méthodologiques 331

Aurélie Campana et Émilien Colaoux

CONCLUSION

La polarisation comme pilier de la démocratie 351

Vincent Jacquet

LES AUTEURS ET AUTRICES 361

DE LA REPOLITISATION À LA DÉPOLITISATION : SOCIOGENÈSE DE L'ESTOMPEMENT DU CLIVAGE ÉCONOMIQUE EN BELGIQUE (1960-1980)

Zoé Evrard

(UCLouvain)

Damien Piron

(ULiège)

INTRODUCTION

Autrefois perçu comme incontestable, le néolibéralisme suscite une opposition croissante depuis le milieu des années 2000. En Belgique, cette dynamique s'est notamment manifestée par l'opposition vocale à la ratification d'accords internationaux tels que l'Accord économique et commercial global (plus connu sous l'acronyme anglais « CETA » pour *Comprehensive Economic and Trade Agreement*) et le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG), tous deux critiqués pour leur promotion d'une logique de marché restreignant le champ d'exercice de la souveraineté nationale¹.

1 A. GEMANDER, « La stabilité budgétaire en (non-) débat : les discours parlementaires autour de la transposition du TSCG en Belgique », D. Piron et Z. Evrard (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique – Cadre macroéconomique, applications sectorielles et formes de résistance*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2023, p. 105-130; Y. BOLLEN, F. DE VILLE et N. GHEYLE, « From Nada to Namur : Sub-federal Parliaments' Involvement in European Union Trade Politics, and the Case of Belgium », J. Broschek et P. Goff (dir.), *The Multilevel Politics of Trade*, Toronto, University of Toronto Press, 2020, p. 256-278.

En parallèle, l'essor du Parti du Travail de Belgique (PTB) est allé de pair avec une repolitisation des enjeux économiques, passant par la réaffirmation du clivage possédants/travailleurs (cf. chapitres 1 et 9 du présent ouvrage).

En renouant avec une conflictualité socioéconomique explicite, ces formes récentes d'action politique s'inscrivent en rupture avec leur relative dépolitisation préalable. Cette tendance, amorcée dans les années 1970 et consolidée lors de la décennie suivante, a eu pour effet de réduire l'espace de délibération publique – et donc de contrôle collectif – sur des politiques (monétaire, financière, commerciale, budgétaire, etc.) autrefois considérées comme éminemment politiques².

À partir de ce constat, ce chapitre revisite l'histoire oubliée de cette dépolitisation des enjeux socioéconomiques – et, par tant, les spécificités du néolibéralisme « à la belge » – sous l'angle de la théorie des clivages³ et de ses développements ultérieurs⁴. Prolongeant une série de travaux⁵, il soutient que la trajectoire belge de néolibéralisation se distingue par son caractère négocié, qui résulte de la situation de veto mutuel propre au régime politique fragmenté de la fin des années 1970. Pour ce faire, il démontre tout d'abord que ce type de négociation est rendu nécessaire par la configuration politique belge – marquée par une fragmentation croissante, un enchevêtrement des clivages ainsi qu'une

2 C. HAY, *Why We Hate Politics*, Cambridge, Polity Press, 2007; M. WOOD et M. FLINDERS, « Rethinking Depoliticisation : Beyond the Governmental », *Policy & Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 151-170.

3 S. LIPSET et S. ROKKAN, *Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments : An Introduction*, New York, Free Press, 1967.

4 S. BARTOLINI, « The Formation of Cleavages », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 9-34; R. INGLEHART, « The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review*, 1971, vol. 65, n° 4, p. 991-1017; D.-L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2011.

5 Z. EVRARD, « La crise du modèle belge (1979-1981) : révolution silencieuse au pays du syndicaliste, du capitaliste et du Banquier », D. Piron et Z. Evrard (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit., p. 49-66; R. PRETER, *De Onzichtbare Hand Boven België : Een Economische Geschiedenis, Invloed van Liberalisering, Globalisering En Europeaanisering*, Antwerpen, Garant, 2016; G. MAISSIN, « La Belgique sur le sentier du néolibéralisme (1977-1994) », *Cahiers Marxistes*, n° 205, 1997, p. 11-33; B. ROGISSART, « 1982, Het Jaar van de Neoliberale Omslag in België », *Samenleving & Politiek*, vol. 31, n° 7, 2024, p. 4-19.

polarisation contribuant, malgré son érosion, à structurer la société jusqu'à la fin des années 1990. Il souligne ensuite la dimension politique de ces négociations, dont l'origine réside dans un double mouvement : d'abord, la *repolitisation* du clivage travailleurs-possédants, amorcée dès la fin des années 1960 (c'est-à-dire *avant* la suspension par les États-Unis en 1971 du régime de « libéralisme encadré » garanti par les institutions de Bretton Woods et les chocs pétroliers de 1973 et de 1979); ensuite, la *dépolitisation* de ce clivage à partir du début des années 1980, notamment au sein du pilier chrétien. Ce faisant, ce chapitre souligne que les piliers ne sont pas uniquement des vecteurs de reproduction, de perpétuation ou d'accentuation de conflits liés aux clivages; ils peuvent aussi, au contraire, être le lieu de leur dépolitisation.

Ce chapitre est composé de trois parties. La première pose les bases théoriques requises pour approcher le(s) néolibéralisme(s) en Belgique à partir de la théorie des clivages. Elle présente la politique économique comme un angle mort des travaux actuels et introduit les notions nécessaires à son analyse empirique dans le cas belge : fragmentation, néolibéralisation négociée et (dé)politisation. La deuxième partie revient ensuite sur la *repolitisation* des enjeux socioéconomiques engagée dès la fin de la décennie 1960, qui se mue en polarisation durant les années 1970. Enfin, la troisième partie résume la *dépolitisation* ultérieure de la politique économique au cours de la décennie 1980. En synthèse, l'approche théorique mobilisée pour mettre au jour les racines oubliées de l'estompement du clivage économique en Belgique s'avère également pertinente pour éclairer sa *repolitisation* récente, qui constitue une dimension cruciale de la dynamique contemporaine de polarisation au centre de cet ouvrage.

1. PENSER LA TRAJECTOIRE BELGE DE NÉOLIBÉRALISATION À PARTIR DE LA THÉORIE DES CLIVAGES : LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE COMME ANGLE MORT

Dans leur ouvrage de référence *Cleavages, Party System and Voter Alignments* (1967), S. M. Lipset et S. Rokkan analysent la genèse et structuration des systèmes de partis à partir des divisions sociales fondamentales – ou clivages. Andrea Römmele définit

les clivages comme des « *long term structural conflicts that give rise to opposing positions that competing political organisations represent* » et insiste sur le caractère organisé de ces conflits⁶. Soulignant l'articulation non-linéaire entre division sociale, clivage et partis politiques, Stefano Bartolini et Peter Mair ajoutent que les clivages ne reposent pas uniquement sur des dimensions observables (ethnies, religion, etc.), mais impliquent également une « conscience identitaire »⁷, traduite en organisations politiques. Écrivant à un moment charnière du régime international d'Après-guerre, les deux politistes avancent l'hypothèse d'un gel des clivages : ils considèrent l'apparition de nouveaux clivages possible, mais néanmoins peu probable (cf. Chapitre 1).

La théorie des clivages a par la suite été élargie afin d'étudier l'évolution des systèmes de partis et de s'appliquer à des contextes politiques situés au-delà de l'analyse pionnière de S.-M. Lipset et S. Rokkan. Deux hypothèses principales émergent de ces travaux ultérieurs. Premièrement, l'apparition de deux nouveaux clivages : l'un résultant de la révolution russe de 1917 (le clivage possédants/travailleurs)⁸ et l'autre, plus débattu, de la « révolution post-industrielle » (le clivage matérialiste/post-matérialiste)⁹. Deuxièmement, une frange de la littérature met en avant des changements de systèmes partisans n'impliquant pas la formation d'un nouveau clivage, mais d'autres mécanismes, tels que l'atténuation de clivages existants (typiquement, le clivage Église/État) ou, à l'inverse, la réactivation « d'un clivage traditionnel par l'entremise d'une rhétorique nouvelle »¹⁰.

Ce chapitre s'inscrit dans ce second axe d'analyse. Partant du constat que la science politique belge contemporaine a accordé peu d'attention à l'évolution de la politisation du clivage socio-économique (possédants/travailleurs), il explore les changements dans le positionnement socioéconomique des partis traditionnels – à savoir ceux qui accèdent effectivement au gouvernement et, à ce titre, façonnent directement la politique socioéconomique –

6 Cité par D.-L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 81.

7 *Idem*, p. 83.

8 D.-L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, op. cit.

9 R. INGLEHART, « The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », op. cit., p. 991-1017.

10 D.-L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, op. cit., p. 93.

ainsi que les transformations institutionnelles qui en résultent, à travers le concept de « trajectoire de néolibéralisation ».

La notion polysémique de néolibéralisme est l'objet de multiples définitions et controverses scientifiques¹¹. Dans le cadre de cette contribution, elle est appréhendée à partir du concept de « néolibéralisation », qui se situe au croisement de la géographie économique¹² et des approches institutionnalistes¹³. Au cœur du concept de néolibéralisation se trouvent deux dynamiques centrales : la discipline de marché et la restructuration réglementaire (ces processus de marchandisation étant activement soutenus par l'État). Le préfixe « néo- » renvoie à son caractère historiquement situé, qui s'inscrit dans un contexte socio-politique et technique différent de celui du libéralisme « originel » de la fin du XIX^e siècle. Le suffixe « - ion » met quant à lui l'accent sur le caractère processuel, tendanciel et nécessairement inachevé de cette dynamique. Ainsi, la notion de néolibéralisation renvoie-t-elle à des processus toujours en cours, confrontés à des forces contraires et se développant de manière inégale selon les territoires et les échelles géographiques. Ce caractère inégal découle des dynamiques (politiques, économiques, sociales, etc.) propres à chaque territoire et de leur héritage institutionnel. En outre, la néolibéralisation est par essence hybride car elle coexiste avec d'autres projets politiques, qui peuvent lui être partiellement contradictoires¹⁴.

.....

11 Pour une introduction à ces débats théoriques, cf. D. PIRON et Z. EVRARD (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit.

12 N. BRENNER, J. PECK et N. THEODORE, « Variegated Neoliberalization : Geographies, Modalities, Pathways », *Global Networks*, vol. 10, n° 2, 2010, p. 182-222 ; J. PECK, « Explaining (with) Neoliberalism », *Territory, Politics, Governance*, vol. 1, n° 2, 2013, p. 132-157 ; J. PECK, « Preface : Naming Neoliberalism », D. Cahill, M. Cooper, M. Konings et D. Primerose (dir.), *The SAGE Handbook of liberalism*, Sydney, SAGE Publications Ltd, 2018. ; J. PECK, N. BRENNER et N. THEODORE, « Actually Existing Neoliberalism », D. Cahill, M. Cooper, M. Konings et D. Primerose (dir.), *The SAGE Handbook of liberalism*, ibidem.

13 Voir, par exemple, L. BACCARO et C. HOWELL, *Trajectories of Neoliberal Transformation : European Industrial Relations Since the 1970s*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017 ; C. BAN, *Ruling Ideas : How Global Neoliberalism Goes Local*, Oxford, Oxford University Press, 2016 ; C. HAY, « The Normalizing Role of Rationalist Assumptions in the Institutional Embedding of Neoliberalism », *Economy and Society*, vol. 33, n° 4, 2004, p. 500-527.

14 N. BRENNER, J. PECK et N. THEODORE, « After Neoliberalization ? », *Globalizations*, vol. 7, n° 3, 2010, p. 327-345.

En d'autres termes, la néolibéralisation ne doit, à notre sens, pas être interprétée comme un processus uniforme ou convergent, mais plutôt comme un ensemble de trajectoires de changement institutionnel qui uniformisent certaines politiques territoriales (à l'instar de la politique monétaire centralisée menée par la Banque centrale européenne pour le compte de l'ensemble de la zone euro)¹⁵, tout en accentuant certaines divergences (comme l'illustrent les politiques d'investissement public différenciées menées en Wallonie et en Flandre)¹⁶. Ces trajectoires bigarrées avancent par vagues successives et cumulatives. Elles sont tout d'abord façonnées par des expérimentations successives, qui entretiennent un rapport ambivalent à la crise : d'une part, leur point de départ est souvent inscrit dans la crise d'autres régimes – qu'elles exploitent et exacerbent ; d'autre part, elles sont elles-mêmes génératrices de crises (par le régime instable qu'elles contribuent à mettre en place), portant dès lors en elles les germes de réformes ultérieures¹⁷. Ensuite, ces expérimentations territorialement situées interagissent par le biais de transferts de politiques publiques entre juridictions (également transnationales, comme l'Union européenne) et la consolidation de régimes de règles supranationaux imposant des cadres disciplinaires à l'échelle mondiale, à l'instar de l'intégration commerciale internationale¹⁸.

En conséquence, ces transformations institutionnelles doivent être analysées dans une perspective de long terme et replacées dans le contexte spécifique dans lequel elles s'inscrivent. Dans le cas de la Belgique, cette trajectoire inclut un vaste éventail de changements tour à tour brutaux ou plus graduels, incluant des domaines aussi variés que le gouvernement des finances publiques¹⁹ et le système

.....
15 P. DIETSCH, F. CLAVEAU et C. FONTAN, *Do Central Banks Serve the People?*, Cambridge, Polity Press, 2018.

16 D. PIRON, « Governing public investment in Europe : the politics of off-balance-sheet policymaking, the rise of Eurostat and contrasted regional policies in Belgium », *Competition & Change*, vol. 28, n^{os} 3-4, 2024, p. 494-514.

17 N. BRENNER, J. PECK et N. THEODORE, « Variegated Neoliberalization : Geographies, Modalities, Pathways », *op. cit.*

18 S. GILL et C. CUTLER (dir.), *New Constitutionalism and World Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

19 D. PIRON, *Gouverner les régions par les finances publiques. Européanisation, fédéralisation et néolibéralisme en Belgique*, Bruxelles, Larcier, 2019.

de financement des entités fédérées²⁰, l'organisation des marchés boursiers²¹, la protection sociale²², la politique fiscale²³, la planification socioéconomique²⁴ ou encore la dynamique de concertation sociale²⁵.

En comparaison avec d'autres trajectoires plus ouvertement conflictuelles et au caractère idéologique plus marqué, comme celles observées au Royaume-Uni sous Margaret Thatcher (1979-1990) et aux États-Unis sous Ronald Reagan (1981-1989)²⁶, la trajectoire belge de néolibéralisation se distingue par son caractère négocié, ancré dans la structure fragmentée de son régime politique. Cette trajectoire négociée de néolibéralisation reflète l'implication des acteurs socio-politiques traditionnels (partis, gouvernement, etc.), mais aussi des organisations issues des piliers (syndicats, mutualités, etc.) dans la redéfinition des priorités socioéconomiques du pays, notamment au travers de la dynamique de concertation sociale. En conséquence, la trajectoire

.....
20 D. PIRON, « The Special Financing Law : Tax competition and fiscal consolidation at the heart of Belgium's material economic Constitution », G. Grégoire et X. Miny (dir.), *The idea of 'Economic Constitution' in Europe*, Leiden, Brill, 2022, p. 659-686.

21 T. DUTERME, « "Il faut sauver la bourse belge !" : le cabinet Maysadt à la barre de la libéralisation financière (1988-1991) », D. Piron et Z. Evrard (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit., p. 67-86.

22 P. VIELLE, P. POCHET et I. CASSIERS (dir.), *L'État social actif : vers un changement de paradigme ?* Bruxelles, Peter Lang, 2005 ; D. ZAMORA-VARGAS, *De l'égalité à la pauvreté : une socio-histoire de l'assistance en Belgique (1895-2015)*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 2017.

23 E. LENTZEN, « Les centres de Coordination », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1222, 1986 ; C.-X. TULKENS, « Les centres de coordination : Groupes d'entreprises et avantages fiscaux », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 1602-1603, 1998 ; S. WATTEYNE, *Lever l'impôt en Belgique. Une histoire de combats politiques (1830-1962)*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 2023.

24 Z. EVRARD, *Redeploying Planning in Support of a New Neoliberal Consensus. On the Mediating Role of Economic Expertise in the Belgian Negotiated Neoliberalization Process*, Paris, Sciences Po, 2024.

25 E. ARCQ, « La concertation sur la compétitivité », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1326, 1991 ; E. ARCQ, « Existe-t-il encore une démocratie économique et sociale ? », *Pyramides*, vol. 25, 2013, p. 181-209 ; E. ARCQ, « Concertation et démocratie économique (1944-1978) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2237, p. 51.

26 M. FOURCADE-GOURINCHAS et S. BABB, « The Rebirth of the Liberal Creed : Paths to Neoliberalism in Four Countries », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n° 3, 2002, p. 533-579.

belge de néolibéralisation fait la part belle à des mécanismes de changement graduels passant par le redéploiement d'institutions établies. Loin de motivations explicitement idéologiques, il s'agit bien souvent plus de répondre à ce qui est perçu comme un contexte économique nouveau, fait de contraintes et de nécessités présentées comme inexorables, retraduit dans les préférences idéologiques d'un large ensemble d'acteurs, dépassant largement le cénacle restreint des partis libéraux²⁷.

En d'autres termes, dans le domaine socioéconomique, la dynamique de néolibéralisation va de pair avec un mouvement de dépolitisation. Ce concept est ici entendu au sens d'un rétrécissement de l'espace de délibération et de contrôle collectif sur des questions auparavant considérées comme intrinsèquement politiques, mais qui se voient (re)cadrées comme avant tout techniques – et dès lors situées au-delà du champ d'intervention raisonnable du choix démocratique et de la contestation politique²⁸. La particularité du processus de dépolitisation des problématiques économiques observé en Belgique réside dans le fait qu'il ne se limite pas au champ politique partisan, mais touche également une partie non négligeable de la société civile organisée – du fait du lien privilégié établi par les piliers entre les partis politiques et une nébuleuse d'organisations impliquées dans la gestion sectorielle de la conflictualité sociétale²⁹. En conséquence, les piliers – généralement appréhendés comme des vecteurs de perpétuation et d'accentuation des clivages – apparaissent ici comme le lieu de leur dépolitisation, tandis que la trajectoire belge de néolibéralisation s'ancre dans l'interprétation de la crise posée par les élites socioéconomiques belges à la fin des années 1970.

Le restant de ce chapitre développe cet argument à travers l'examen du double mouvement de *repolitisation* du clivage possédants/travailleurs au cours des années 1970 et de sa *dépolitisation* subséquente lors de la décennie suivante.

.....
27 Z. EVRARD, *Redeploying Planning in Support of a New Neoliberal Consensus. On the Mediating Role of Economic Expertise in the Belgian Negotiated Neoliberalization Process*, *op. cit.*

28 C. HAY, *Why We Hate Politics*, *op. cit.* ; M. WOOD et M. FLINDERS, « Rethinking Depoliticisation : Beyond the Governmental », *op. cit.* ; G. CHAMAYOU, *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018.

29 Sur cette conception des piliers, voir S. ROKKAN, « Towards a Generalized Concept of 'Verzuiling' : A Preliminary Note », *Political Studies*, vol. 25, n° 4, 1977, p. 563-570.

2. DE LA REPOLITISATION DU CLIVAGE POSSÉDANTS/TRAVAILLEURS À LA POLARISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1970 : UNE CRISE DE « GOUVERNABILITÉ »

Dans les analyses qui mobilisent la théorie des clivages, l'évolution du clivage socioéconomique, et donc la question du néolibéralisme, est souvent abordée indirectement : soit par le prisme des autres principaux clivages, soit par celui de la crise – comme nous le verrons dans la partie suivante. Par contraste, cette partie montre que le clivage économique a connu une *repolitisation* dès la fin des années 1960 en Belgique. Cette repolitisation s'est progressivement muée en polarisation, conduisant au dysfonctionnement, puis à l'arrêt de la concertation sociale interprofessionnelle au cours des années 1970. Cette partie met donc en exergue les origines *politiques* de la « crise » de la fin des années 1970 – souvent réduite dans la littérature à une question de chocs exogènes et de dysfonctionnements macroéconomiques. Elle pose en outre les bases empiriques nécessaires pour analyser les négociations intra-piliers qui conduiront au changement paradigmatique néolibéral de décembre 1981 (qui est l'objet de la partie suivante).

Les analyses de l'évolution du champ partisan belge soulignent une double dynamique à partir des années 1960 : la lente pacification du clivage Église/État et l'intensification du clivage communautaire (cf. Chapitre 4)³⁰. Le clivage Église/État continue toutefois de structurer la vie politique jusqu'à la formation d'une coalition dite arc-en-ciel (VLD/ PS/Fédération PRL FDF MCC/ SP/Écolo/Agalev) par Guy Verhofstadt en 1999. Jusque-là, la famille sociale-chrétienne, et en particulier le Christelijke Volkspartij (CVP), demeure un parti pivot, déterminant la nature de la coalition au pouvoir par son choix d'alliance³¹. Néanmoins, la conclusion du Pacte scolaire en 1958 amorce un repositionnement du parti libéral, historiquement défenseur de la laïcité, vers l'axe socioéconomique. *A contrario*, malgré l'adoption de plusieurs lois linguistiques et de la première réforme de l'État en 1970, les

30 V. DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2000, 2008.

31 P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.

« contrastes économiques »³² entre le nord et le sud du pays deviennent un moteur central dans l'approfondissement du clivage communautaire, alors que les revendications culturelles initiales du mouvement flamand sont quasiment toutes satisfaites.

Sans contester ces analyses, ce chapitre entend souligner la dynamique de politisation et de dépolitisation du clivage possédants/travailleurs identifiée dans la littérature sur le néolibéralisme³³. Ce processus débute avec l'essor de nouveaux mouvements sociaux aux États-Unis – les événements de Mai 68 en France marquant un point de bascule³⁴. Promouvant des revendications identitaires, d'autodétermination, d'autogestion et écologiques, ces mouvements sont portés par une nouvelle génération, qui n'a pas connu l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale. Le rejet des hiérarchies et du productivisme de la société industrielle d'Après-guerre ne doit toutefois pas occulter la composante socioéconomique de ces mouvements. Dans ce contexte, l'essor du néolibéralisme apparaît comme une réponse des élites économiques face à la montée des revendications sociales et des grèves, perçues comme les marqueurs d'une « crise de gouvernabilité »³⁵ qui requiert la reconquête de l'autorité sur les travailleurs.

Cette analyse trouve également un écho en Belgique, où le mouvement étudiant de Louvain (janvier-février 1968) incarne la

.....
32 V. DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *op. cit.*, p. 55. Cf. également D. PIRON, *Gouverner les régions par les finances publiques européennes, fédéralisation et néolibéralisme en Belgique*, *op. cit.*

33 J. ANDERSSON, « The Great Future Debate and the Struggle of the World », *The American Historical Review*, vol. 117, n° 5, 2012, p. 1411-1430 ; G. CHAMAYOU, *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, *op. cit.*

34 Sur sa dimension internationale, et en particulier, le mouvement des non-alignés pour l'établissement d'un « nouvel ordre économique international », et la contre-réaction qu'elle suscite, voir, par exemple, J. BOCKMAN, « Socialist Globalization against Capitalist Neocolonialism : The Economic Ideas behind the New International Economic Order », *Humanity : An International Journal of Human Rights, Humanitarianism, and Development*, vol. 6, n° 1, 2015, p. 109-128 ; J. ANDERSSON, « The Future of the Western World : The OECD and the Interfutures Project », *Journal of Global History*, vol. 14, n° 1, 2019, p. 126-144 ; J. ANDERSSON, « Ghost in a Shell : The Scenario Tool and the World Making of Royal Dutch Shell », *Business History Review*, vol. 94, n° 4, 2020, p. 729-751.

35 G. CHAMAYOU, *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, *op. cit.*

contestation des piliers et des structures d'autorité traditionnelles. Rejetant le conservatisme de l'épiscopat, alors à la tête de l'université et appelant au retour à l'ordre catholique, ce mouvement combine d'emblée des revendications linguistiques flamandes à une dénonciation des inégalités sociales. Au nord du pays, il s'inscrit dans un courant nationaliste flamand porté par une nouvelle génération, éloignée à la fois du passé collaborationniste et du conservatisme de ses prédécesseurs³⁶. En outre, la révolte des étudiants flamands de Louvain adopte d'emblée une dynamique socioéconomique et de classe, comme l'explique l'un de ses protagonistes, France Blanmailland³⁷ : depuis 1966, des étudiants (souvent issus de milieux populaires) réclament le transfert vers la Wallonie de l'aile francophone de l'Université car ils perçoivent les francophones comme une bourgeoisie condescendante à leur égard.

À mesure que le mouvement se radicalise, ses dirigeants adoptent un syndicalisme étudiant d'inspiration marxiste, qui prône une solidarité active avec les ouvriers d'usine³⁸. Ce mouvement trouvera une expression politique dans la création de Tout le Pouvoir aux Ouvriers - Alle Macht Aan De Arbeiders (TPO-AMADA), l'ancêtre de l'actuel Parti du Travail de Belgique (PTB). Il contribue à une recrudescence des grèves sauvages – par exemple dans les charbonnages limbourgeois ou dans l'usine de l'entreprise Citroën à Forest – menées par des travailleurs peu intégrés dans les structures syndicales, notamment des personnes immigrées et des ouvriers peu qualifiés³⁹. Après une première phase d'indifférence syndicale et de répression policière⁴⁰, les syndicats organisés et les partis de gauche apparentés s'efforcent ensuite,

.....
36 P. GOOSSENS, « La fin de la Belgique démarra à Louvain en 1968 », *Politique*, n° 54, 2008.

37 F. BLANMAILLAND, « Mai 68 en janvier à Louvain », *Politique*, n° 103, 2018. Sur les particularités de mai 68 en Belgique, cf. R. HEMMERIJCKX, « In de geest van mei 68. Arbeidersprotest en radicaal militantisme in België », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, n° 18, 2007, p. 163-182.

38 *Ibid.*

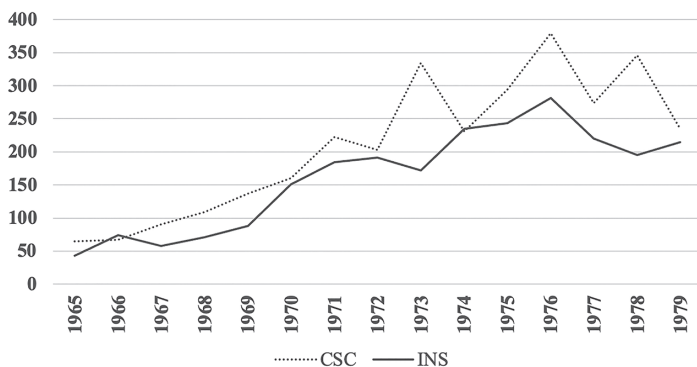
39 D. SHIN, « Main d'œuvre immigrée et revendications "qualitatives" », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. XLII, n° 1, 2012, p. 104-138; E. TEICHER, « Une brèche dans le système belge des relations collectives ? Les grèves à Citroën-Forest (1969-1970) », *Le mouvement social*, n° 1, 2022, p. 89-113.

40 D. SHIN, « Main-d'œuvre immigrée et revendications "qualitatives" », *op. cit.*

souvent avec succès, de ramener ces mouvements dans le cadre du dialogue social⁴¹.

Le Graphique 1 illustre l'augmentation de la conflictualité sociale, à partir du nombre de grèves par an, dès la fin des années 1960. Ces grèves, spontanées ou non, traduisent une radicalisation ouvrière croissante. Elles intensifient la conflictualité autour du clivage travailleurs/possédants, qui affectera tant la concertation sociale que le champ partisan.

GRAPHIQUE 1. FRÉQUENCE ANNUELLE DES GRÈVES
EN BELGIQUE (1965-1979)



Source : T. BOUCKE, K. VANDAELE, *Het Sociale Overleg in België : De Loonnorm Als Fetisj?*, Gent, Academia Press, 2003, p. 38. Ces données sur les grèves sont issues de deux sources complémentaires : d'une part, la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) qui documente les actions de manière détaillée via ses réseaux; d'autre part, l'Institut National de Statistique (INS) qui collecte des données administratives. Ces statistiques ne distinguent pas les grèves dites « sauvages ». Pour une discussion fine des statistiques de grève, cf. K. VANDAELE, « Les statistiques de grèves et leur exploitation », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2079, 2010.

En réponse à cette radicalisation ouvrière, le patronat belge se restructure. En 1973, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) naît de la fusion des fédérations industrielles et non indus-

.....

41 Notons également que la réponse apportée s'est généralement limitée à des concessions quantitatives, telles que l'octroi de nouveaux avantages matériels, alors que les revendications formulées étaient, au moins en partie qualitatives (par exemple, bénéficier de davantage d'autonomie au travail), ce qui produira à son tour une augmentation des « coûts » salariaux.

trielles, dans l'optique de renforcer le poids du patronat dans les négociations et les débats politiques⁴². Jacques Moden et Jean Sloover⁴³ rappellent qu'avant même l'apparition de la « crise économique », les employeurs dénoncent une « crise de société », caractérisée par une perte d'autorité sur les travailleurs, une déstabilisation des relations industrielles et une remise en cause du rôle de l'État. Les grèves sauvages – souvent liées à des mouvements prônant la décroissance et l'autogestion – incarnent cette crise, que le patronat perçoit comme une attaque contre la propriété privée et les bases du capitalisme, ainsi qu'une remise en question générale de l'autorité (corporatiste, étatique et syndicale). Selon les associations d'employeurs, cette situation « rend le pays ingouvernable »⁴⁴.

Les positions de Fabrimétal sont à la fois illustratives et motrices de cette évolution. Dans son rapport annuel de 1969, l'association patronale de la métallurgie critique la conclusion d'un accord national sur les salaires – qui prévoit des majorations fixes (exprimées en francs belges), plutôt qu'en pourcentage – comme une pratique qui « ne peut être qu'exceptionnelle car elle tend à écraser la hiérarchie des salaires au détriment des travailleurs les plus qualifiés »⁴⁵. L'organisation dénonce également le non-respect de la clause de paix sociale, « perturbée (...) par des revendications souvent sans mesure »⁴⁶, produisant une situation qu'elle qualifie d'« inquiétante car elle risque de mettre en cause la notion même de programmation sociale et les accords nationaux qui en découlent »⁴⁷. Ce rapport met également en lumière les difficultés rencontrées par le patronat pour imposer des heures supplémentaires, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre liée à la haute conjoncture économique. L'année suivante, le conseil d'administration de Fabrimétal ouvre son rapport annuel sur le slogan suivant : « L'entreprise, notre fierté ! »⁴⁸. L'entreprise

.....

42 Plus spécifiquement, les fédérations fusionnées sont la Fédération des Entreprises Industrielles de Belgique (FIB) et de la Fédération des Entreprises Non Industrielles de Belgique (FENIB).

43 J. MODEN et J. SLOOVER, *Le patronat belge : discours et idéologie (1973-1980)*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 1980.

44 *Ibid.*, p. 29.

45 Fabrimétal, *Rapport annuel 1969*, Bruxelles, Belgique, 1970, p. 37.

46 *Ibid.*

47 *Ibid.*

48 Fabrimétal, *Rapport annuel 1970*, Bruxelles, Belgique, 1971, p. 7.

privée y est décrite comme « attaquée » et minée par des revendications sociales « innombrables et désordonnées »⁴⁹ contre lesquelles les accords paritaires (sectoriels) ne garantissent plus une protection adéquate.

Dès 1972, Fabrimétal appelle à modérer la hausse des « coûts » salariaux qui découle de ces concessions, jugées disproportionnées par rapport à l'évolution de la productivité et menaçant dès lors la rentabilité et la compétitivité des entreprises belges. La critique portée par l'organisation patronale métallurgique belge est multiforme. Elle dénonce tant les modalités de la concertation sociale – en particulier la superposition des niveaux de négociation, où des accords d'entreprise s'ajoutent aux augmentations sectorielles ou nationales prévues – que le rapport entre les organisations syndicales et leur base, ainsi que l'illustre l'extrait suivant :

« La formule actuelle, avec ses trop nombreux niveaux de négociations, ne peut être conservée. (...) Tout aussi significatif peut-être est l'accent mis au cours de ces trois dernières années sur le phénomène des grèves spontanées et sur la crise des relations industrielles : signe de l'évolution sociale, sans conteste, mais surtout prémisses d'une profonde évolution à la base, au niveau des travailleurs et de leurs rapports avec leurs syndicats. (...) Indubitablement, des petites minorités de travailleurs contestent en ce moment l'autorité syndicale malgré les avantages qu'elle leur a apportés »⁵⁰.

Le rapport annuel portant sur l'année 1972, publié en mai 1973 – c'est-à-dire avant le choc pétrolier d'octobre 1973 – contient un dossier entier consacré à l'inflation. Le ton y est sans équivoque : « les hausses de coûts salariaux ne peuvent plus (...) être compensées par l'accroissement de la productivité »⁵¹. En conséquence, « [l]es charges nouvelles que les entreprises auront à supporter pèseront donc immanquablement sur les prix; elles seront nettement inflationnistes »⁵² et risquent également, par effet de ricochet, d'exercer une influence négative sur le taux d'emploi. Dès juin 1973, Fabrimétal en appelle donc à la conclusion d'un

49 *Ibid.*, p. 8.

50 Fabrimétal, *Rapport annuel 1971*, Bruxelles, Belgique, 1972, p. 10.

51 Fabrimétal, *Rapport annuel 1972*, Bruxelles, Belgique, 1973, p. 9.

52 *Ibid.*

« nouveau pacte social »⁵³, en référence à l'accord historique de décembre 1944. Cet appel – qui trouvera des échos au cours des décennies suivantes – vise à renégocier les termes de la concertation sociale, dans un contexte où les relations sociales deviennent de plus en plus conflictuelles.

En d'autres termes, après un travail de réarticulation idéologique, que J. Moden et J. Sloover qualifient de « repolitisation de l'organisation patronale »⁵⁴, le discours des élites patronales regagne à ce moment une confiance qui ne cessera de croître au cours des années 1970. Dès le milieu de cette décennie, les mécanismes de concertation sociale sont présentés par les organisations d'employeurs comme dysfonctionnels et sclérosés. Le gouvernement central cherche, en vain, à faire négocier ceux qui ne se perçoivent désormais plus comme des « partenaires sociaux », mais plutôt comme des « interlocuteurs sociaux » – selon la célèbre formule de Georges Debunne, alors secrétaire général de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB). Dès 1975, la concertation sociale interprofessionnelle cesse de produire des accords – une situation qui se prolongera jusqu'en 1986, lorsqu'elle sera rebâtie sur des nouvelles bases⁵⁵.

En Belgique, comme dans d'autres pays européens, la question au cœur de la politique économique devient alors la suivante : qui du capital, du travail ou des pouvoirs publics sera amené à supporter le poids des transformations économiques globales en cours ?

3. LA DÉPOLITISATION DU CLIVAGE POSSÉDANTS/TRAVAILLEURS À PARTIR DES ANNÉES 1980 ET LA TRAJECTOIRE NÉGOCIÉE DE NÉOLIBÉRALISATION DE L'ÉTAT BELGE

La repolitisation du clivage possédants/travailleurs au sein du patronat belge décrite dans la partie précédente trouve également son expression dans le champ politique. Dans un paysage

⁵³ J. MODEN et J. SLOOVER, *Le patronat belge : discours et idéologie (1973-1980)*, op. cit.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 277.

⁵⁵ Nous faisons ici abstraction du court accord interprofessionnel (AIP) de modération salariale imposé par le gouvernement en 1981.

partisan fortement fragmenté, marqué par la superposition uniquement partielle des clivages, la polarisation résultant de cette repolitisation économique contribue, dès la fin des années 1960, à une instabilité politique croissante – qui deviendra extrême une décennie plus tard⁵⁶. C'est dans ce contexte que s'amorce, au tournant des années 1980, un réaligement politique majeur, qui débouchera sur la formation d'un consensus néolibéral « à la belge »⁵⁷.

La troisième et dernière partie de ce chapitre revient sur les similarités, mais aussi sur les singularités de cette trajectoire belge de néolibéralisation au regard d'autres dynamiques étrangères davantage étudiées dans la littérature. Elle soutient que ce consensus, forgé dans la négociation entre les acteurs gouvernementaux et les piliers sociétaux repose moins sur une confrontation idéologique explicite que sur une reconfiguration présentée comme pragmatique des priorités socioéconomiques. Elle insiste de la sorte sur le lien entre les arènes dites corporatistes et la politique gouvernementale, par le truchement du pilier social-chrétien, qui devient à la fois un lieu de négociation et de dépolitisation de la politique socioéconomique à partir du début des années 1980⁵⁸.

Si l'on se concentre sur les recompositions directement liées au clivage socioéconomique, les années 1970 sont marquées par deux réalignements politiques majeurs, qui reflètent tant l'intensité des conflits que la répartition des forces dans un système politique où aucun parti n'est en mesure de l'emporter seul. Ils soulignent les importantes dissensions qui traversent le CVP tout au long de cette décennie : le principal parti pivot est tiraillé entre son aile droite (capital), incarnée par Léo Tindemans, et son aile gauche (travail), représentée par Wilfried Martens.

Dans un premier temps, la formation d'une coalition de centre-droit (partis sociaux-chrétiens et partis libéraux néerlandophones et francophones : CVP, parti social-chrétien (PSC),

56 P. DUMONT, L. DE WINTER et R. DANDOY, « Démissions gouvernementales et performances électorales des majorités sortantes (1946-1999) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1722, 2001.

57 Cf. D. PIRON et Z. EVRARD (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit.

58 La suite de cette section s'appuie très largement sur : Z. EVRARD, « La crise du modèle belge (1979-1981) : révolution silencieuse au pays du syndicaliste, du capitaliste et du banquier », D. Piron et Z. Evrard (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit., p. 49-66.

Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PVV), Parti de la Liberté et du Progrès (PLP)) dirigée par Léo Tindemans en 1974 constitue une réponse directe du patronat et de l'aile droite des partis sociaux-chrétiens aux ambitions d'initiative industrielle publique dans le secteur énergétique portées par les socialistes wallons autour du projet de raffinerie pétrolière du nom d'IBRaMCo (pour *Iranian-Belgian Refining and Marketing Company*)⁵⁹. Entre 1974 et 1977, les gouvernements L. Tindemans ambitionnent un « retour à la normalité économique », sans toutefois rompre avec l'héritage keynésien – en particulier l'objectif de plein emploi. Tout en avalisant l'élargissement des prépensions⁶⁰, alors conçues comme une solution au problème du chômage croissant dans les régimes d'État providence de type bismarckien, le gouvernement tente de limiter l'intervention de l'État dans le financement de la sécurité sociale et de modérer la croissance des salaires par une suspension partielle et temporaire de l'indexation. Mis sous pression par le front commun des organisations syndicales, le gouvernement de centre-droit chute en février 1977 sur la question du « plan d'Egmont », visant à dégager de nouvelles économies budgétaires⁶¹.

Dans un second temps, l'échec des gouvernements L. Tindemans à imposer une politique de rigueur économique conduit à un réalignement des alliances gouvernementales vers le centre-gauche, sous la forme d'un changement du principal partenaire de coalition. La formation du gouvernement Tindemans IV (juin 1977-octobre 1978) – qui réunit le CVP, le Parti Socialiste belge PSB-BSP, le PSC et les partis ethno-régionalistes Front Démocratique des Francophones (FDF) et la Volksunie (VU) – initie une séquence au cours de laquelle la famille socialiste se maintiendra au pouvoir jusqu'à l'été 1981. Ce retour au centre-gauche est notamment motivé par la conviction que les socialistes seraient mieux placés pour contenir les revendications de la FGTB – tandis que la base syndicale, galvanisée par son rôle dans la chute du précédent gouvernement, appelle à des politiques

.....
59 CRISP, « L'entreprise publique en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 630, 1974.

60 T. CLAES, « La prépension conventionnelle (1974-2012) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2154-2155, 2012; T. CLAES, « La prépension conventionnelle (1974-2012) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°s 2154-2155, 2012.

61 L.-E. TROCLET, « Front commun syndical et nouveau pacte social », *Res Publica*, vol. 19, n° 2, 1970, p. 255.

plus radicales. Sa tentative de restaurer un consensus keynésien prend toutefois des allures de chant du cygne, en raison notamment du caractère contradictoire de sa politique économique, où des politiques industrielle et d'emploi volontaristes et de relance budgétaire contracyclique côtoient de nouveaux efforts de consolidation des finances publiques.

En octobre 1978, le gouvernement L. Tindemans IV chute sur une question communautaire : le « pacte d'Egmont ». S'ouvre alors un « moment de crise », au sens philosophique du terme : celui d'un monde social qui perçoit la possibilité de sa disparition et en conclut « qu'une intervention décisive peut, et même doit, être faite »⁶². La crise représente ainsi un moment de politisation et de transformation profondes, au cours duquel s'affrontent différents récits et interprétations de ses causes et de ses solutions, unifiant les différents secteurs perçus comme étant en crise. En parallèle, le déraillement du fonctionnement « normal » des institutions offre une marge de manœuvre inhabituellement grande aux acteurs capables de se saisir de ce « moment critique »⁶³. Ces « entrepreneurs de crise » se retrouvent alors en position de participer à l'amorce d'une transformation fondamentale de l'État qui, en Belgique, suivra des modalités particulières en raison de la fragmentation du champ partisan et de la polarisation.

Par sa position centrale dans le champ partisan, les dynamiques internes au pilier social-chrétien sont particulièrement importantes pour comprendre la trajectoire de changement. En janvier 1980, le Commissaire au Plan et ancien chef de cabinet PSC, Robert Maldague, fait circuler de manière informelle le *Scénario de l'impossible*. Ce document souligne la sévérité de la crise et annonce notamment l'« effondrement » possible du franc belge⁶⁴.

.....

62 C. HAY, « Crisis and the Structural Transformation of the State : Interrogating the Process of Change », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 1, n° 3, 1999, p. 317.

63 G. CAPPOCIA et D. KELEMEN, « The Study of Critical Junctures : Theory, Narrative, and Counterfactuals in Historical Institutionalism », *World Politics*, vol. 59, n° 3, 2007, p. 343.

64 H. BOGAERT, T. DE BIOLLEY et R. MALDAGUE, « Between Theory and Policy : Is the Planner a Necessary Go-Between? », A. Steinherr et D. Weiserbs (dir.), *Employment and Growth : Issues for the 1980s*, Dordrecht, Springer Netherlands, 1987, p. 223. H. BOGAERT, T. DE BIOLLEY et R. MALDAGUE, « Between Theory and Policy : Is the Planner a Necessary Go-Between? », A. Steinherr et D. Weiserbs (dir.), *Employment and Growth : Issues for the 1980s*, Dordrecht, Springer

Plus important encore : à la fin de cette même année, Paul-Willem Segers, figure influente du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et du CVP-PSC, constitue un groupe de travail chargé d'élaborer un programme de redressement économiquement crédible, mais socialement acceptable⁶⁵ – c'est-à-dire en capacité de réconcilier les deux ailes (capital et travail) du pilier social-chrétien. Outre P.-W. Segers, ce groupe réunit également Hubert Detremmerie (alors président de la caisse d'épargne du pilier chrétien – BAC-COB), Theo Peeters (un économiste de la KU Leuven proche du CVP) et deux dissidents du service d'études de la Banque nationale de Belgique (BNB) : Fons Verplaetse et Jan Smets (tous deux futurs gouverneurs de cette institution).

Le « groupe Detremmerie », qui sera élargi par la suite, conduit initialement des activités de recherche et de vulgarisation scientifique au sein du pilier social-chrétien⁶⁶. Les échanges (confidentiels) en son sein dessinent les contours d'un projet de politique économique de relance par les exportations ayant vocation à accompagner une dévaluation du franc belge ainsi qu'un repositionnement en faveur d'un futur gouvernement de centre-droit. Pour porter ce programme, le groupe mise sur Wilfried Martens. Ex-premier ministre démissionnaire depuis le 2 avril 1981, W. Martens est jugé plus apte à maintenir l'unité du pilier que L. Tindemans, plus à droite mais également plus critique de la pilarisation⁶⁷. *A contrario*, Martens bénéficie du soutien de la gauche chrétienne⁶⁸. Sous le gouvernement social-chrétien et socialiste dirigé par Mark Eyskens entre le 6 avril 1981 et le 21 septembre 1981, W. Martens sera exposé aux considérations du monde patronal par le groupe Detremmerie, qui entend ainsi lui « enseigner (...) les concepts élémentaires d'économie d'entreprise »⁶⁹.

.....
Netherlands, 1987, p. 223. Sur le Scénario de l'Impossible, cf. également Z. EVRARD, « The Belgian 'Impossible Scenario' of 1980 : Reinventing Planning in Times of 'Crisis' », *Science in Context*, à paraître.

65 H. DE RIDDER, *Omtrent Wilfried Martens*, Tielt, Lannoo, 1991, p. 125.

66 Z. EVRARD, « La crise du modèle belge (1979-1981) », *op. cit.*

67 H. DE RIDDER, *Omtrent Wilfried Martens*, Tielt, Lannoo, 1991, p. 125.

68 W. MARTENS, *De memoires – luctor et emergo*, Tielt, Lannoo, 2006, p. 277.

69 H. DE RIDDER, *Omtrent Wilfried Martens*, *op. cit.*, p. 130. Martens, lui-même, juge ces visites particulièrement instructives mais les présente

La séquence de l'été 1981 cristallise ces dynamiques. Dès juillet 1981, W. Martens est informé de l'existence du groupe Detremmerie et des contacts informels sont pris avec le parti libéral flamand, le PVV⁷⁰. Les désaccords autour de la confection du budget pour 1982, en particulier autour d'un soutien financier supplémentaire à la sidérurgie wallonne, provoquent une nouvelle crise gouvernementale. Les socialistes sont publiquement accusés d'irresponsabilité financière, notamment à travers la figure du ministre du Budget Guy Mathot. En septembre, le gouvernement M. Eyskens tombe et de nouvelles élections sont convoquées. Un mois plus tard, à l'occasion d'une croisière sur l'Escaut organisée en l'honneur de P.W. Segers, toutes les personnalités influentes du syndicat chrétien (Algemeen Christelijk Werkersverbond, ACW) sont sensibilisées aux travaux du groupe Detremmerie, qui souligne l'« effort de conviction » qui leur sera demandé dans les semaines à venir⁷¹. En parallèle, W. Martens et Frans Grootjans (pressenti à la présidence du PVV) négocient un accord pré-électoral qui, bien que court-circuitant leurs présidences de parti respectives, sera pourtant honoré après les élections⁷².

En décembre 1981, le gouvernement Martens V (1981-1985), dit Martens-Gol, amorce une réorientation majeure de la politique économique belge. Dans la foulée de la dévaluation du franc belge de février 1982, cette coalition sociale-chrétienne et libérale (au pouvoir de plein exercice jusqu'en 1987) engage une série de réformes destinées à renforcer la compétitivité externe (gel des salaires, saut d'indexation) et à maîtriser la dette publique⁷³. Cette première « vague de néolibéralisation » en Belgique sera consolidée durant les années 1990 sous l'impulsion de gouvernements de centre-gauche, au nom de l'intégration monétaire et financière européenne⁷⁴. Si la trajectoire belge de néolibéralisation connaît

.....
ces visites comme l'initiative de son collaborateur (W. MARTENS, *De memoires*, op. cit., p. 276).

70 W. MARTENS, *De memoires*, op. cit., p. 277.

71 H. DE RIDDER, *Omtrent Wilfried Martens*, op. cit., p. 133.

72 W. MARTENS, *De memoires*, op. cit., p. 282.

73 Z. EVRARD, « La crise du modèle belge (1979-1981) : révolution silencieuse au pays du syndicaliste, du capitaliste et du Banquier », op. cit. ; G. MAISSIN, « La Belgique sur le sentier du néolibéralisme (1977-1994) », op. cit.

74 D. PIRON et Z. EVRARD (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, op. cit.

de nouvelles expressions à partir du tournant du siècle (telles que l'attractivité fiscale, l'État social actif ou encore la réforme administrative)⁷⁵, aucune n'altère la primauté désormais accordée au renforcement de la compétitivité économique – tant du point de vue de la politique économique que de l'ordre juridique, où elle se taille une qualification dite d'ordre public et légitime des entorses au droit fondamental à la négociation collective⁷⁶.

L'accent placé depuis lors sur la compétitivité interne et externe, la crédibilité vis-à-vis des marchés financiers et l'ouverture commerciale et financière permet de caractériser de « néolibéral » ce nouveau régime institutionnel – en dépit de son hybridation avec d'autres logiques politiques. Citons, par exemple, la persistance du principe de l'indexation automatique des salaires, – malgré d'importantes tensions et une révision de l'indice des prix utilisé pour son calcul⁷⁷. Comme le souligne Cornel Ban⁷⁸, ce triptyque modifie drastiquement les effets politiques de nombreuses institutions préexistantes (telles que la concertation sociale interprofessionnelle ou la sécurité sociale), en les soumettant à une discipline de marché. Relevons enfin l'ambivalence des syndicats dans cette trajectoire de néolibéralisme négocié : ces derniers apparaissent autant comme des « agents du conflit » (certainement à leur base) que comme des « instruments d'intégration » (en particulier le sommet de la CSC, qui soutient certaines mesures phares des gouvernements Martens-Gol, ici aussi non sans désaccords).

CONCLUSION : DU DÉSENCHANTEMENT À LA POLARISATION

Ce chapitre s'est attaché à éclairer les spécificités de la trajectoire belge de néolibéralisation à partir de la théorie des clivages, en mettant en lumière un double mouvement : la repolitisation

75 *Ibid.*

76 J. CLESSE et F. KEFER, « Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective », *Revue de droit social*, n°s 1-2, 2017.

77 Z. EVRARD, T. DOUILLET et M. DELORME, « Est-il nécessaire et juste de modérer les bas revenus pour être compétitif? Une lecture critique de la loi du 26 juillet 1996 ».

78 C. BAN, *Ruling Ideas : How Global Neoliberalism Goes Local*, *op. cit.*, p. 10-11.

du clivage possédants/travailleurs dès la fin des années 1960, suivie de sa *dépolitisation* progressive au cours de la décennie 1980. L'originalité de l'analyse proposée réside dans le fait qu'elle s'écarte des lectures dominantes de ce phénomène, tour à tour centrées sur la seule action gouvernementale, le mouvement intellectuel néolibéral ou encore le rôle autonome de chocs exogènes (tels que les crises monétaires ou pétrolières)⁷⁹. L'argument ici soutenu est que l'histoire de la néolibéralisation en Belgique ne peut se résumer à la transposition linéaire d'expériences anglo-saxonnes (même si elle interagit avec celles-ci), ni à une forme d'histoire des vainqueurs, qui domine encore largement l'historiographie socioéconomique belge.

A contrario, ce chapitre a proposé de se décentrer de ce récit éprouvé en rappelant, tout d'abord, que la *repolitisation* du mouvement patronal – qui conduira au dysfonctionnement, puis à la mise en crise de la concertation sociale – précède le premier choc pétrolier et répond bien davantage à une radicalisation, par le bas, de la gauche, elle-même consécutive à l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux » durant les années 1960. La décennie 1970 correspond alors à une ouverture du champ politique, qui peut également être qualifiée de polarisation, au sens où de nombreuses stratégies économiques alternatives clairement différenciées sont délibérées dans l'espace public. Enfin, les années 1980 marquent l'amorce d'un processus de néolibéralisation négocié, au sein duquel les piliers – et, plus particulièrement, le pilier social-chrétien – jouent un rôle structurant, qui n'est pas celui de l'accentuation, mais bien plutôt de la *dépolitisation* des conflits socioéconomiques.

À rebours de déclinaisons nationales du néolibéralisme se revendiquant ouvertement d'un nouveau projet de société, le processus belge de néolibéralisation sera pour l'essentiel presque immédiatement dépolitisé. Il se caractérise en effet d'emblée par l'enrôlement d'une partie du centre-gauche (politique comme syndical au sein du pilier social-chrétien, avant de s'étendre en

79 Sur ce dernier point, voy. par exemple : I. CASSIERS et L. DENAYER, « Concertation Sociale et Transformations Socio-Economiques en Belgique de 1944 à nos Jours », *Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain*, 2009 ; A. HEMERIJCK et J. VISSER, « Change and immobility : three decades of policy adjustment in the Netherlands and Belgium », *West European Politics*, 2000, vol. 23, n° 2, p. 229-256.

partie au sein du pilier socialiste ensuite), au nom de la « responsabilité », de la « nécessité » et du « pragmatisme ». Cet enrôlement contribue à naturaliser les contraintes économiques et à évacuer la conflictualité inhérente aux choix socioéconomiques adoptés en leur nom. En d'autres termes, il s'agit là d'une dynamique de désenchantement de la politique par l'économie⁸⁰. Sortir de « ce cauchemar qui n'en finit pas »⁸¹ passera donc, à notre sens, par le réenchantement de l'une comme de l'autre.

.....
80 W. DAVIES, *The limits of neoliberalism : authority, sovereignty and the logic of competition*, Londres, Sage, 2014.

81 P. DARDOT et C. LAVAL, *Ce cauchemar qui n'en finit pas : comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Paris, La Découverte, 2016.